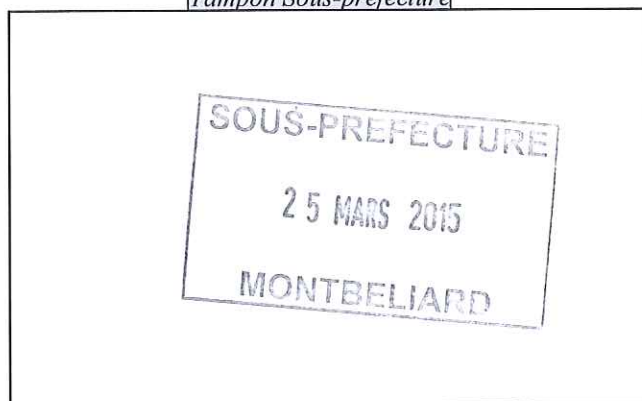


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 06/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2015	L'an deux mil quinze le douze mars à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 12/03/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.
OBJET : <i>Suppression et création d'emploi – intégrations directes</i>	<i>Procurations données :</i> - VILMINOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à GRISEY David, - BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, - GORGULU Alpay a donné procuration à ATAR Nathalie, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline,
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Nora LALLAOUA est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C du 17/12/2014 concernant deux demandes d'intégration directe, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée :

Suppression de poste	Création de poste	A compter du	Services	Catégories
1 Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	1 Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	01/04/2015	Administratif/ Enfance Jeunesse	C
1 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1 Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	01/04/2015	Enfance Jeunesse	C

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, décide :

- **d'adopter la proposition du Maire,**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

Fait et délibéré à Bavans, le 12/03/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 12/03/2015

Publiée le 12/03/2015.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials "AB".

